



CHARTRE DU JUVIGNAC RUGBY CLUB

Cette chartre rappelle les valeurs et les pratiques fondamentales de notre Club en matière de pratique sportive en général, et dans la pratique du Rugby en particulier.

Elle concerne tous les acteurs qui composent et animent le J.R.C. : dirigeants, joueurs, éducateurs, administratifs, parents, bénévoles...

Elle précise les règles de bons sens que chacun doit s'attacher à respecter afin d'obtenir un fonctionnement harmonieux de notre Club de Rugby.

C'est le sens de l'engagement qui sera demandé par le paragraphe individuel de cette chartre dont chacun deviendra solidaire dans le souci de promouvoir une haute image du J.R.C.

Gilles Weinfeld
Président du Juvignac Rugby Club

CHARTRE DU JOUEUR

Le joueur est le vecteur de la promotion du J.R.C., de par son comportement sportif et par l'image qu'il donne sur et en dehors du terrain.

« Être un vrai sportif reconnu et apprécié de tous »

« Mon rugby c'est mon plaisir, j'entends qu'on le respecte »

« Je ne suis pas une machine à jouer »

SES DROITS

Etre respecté des joueurs, des dirigeants, des membres du J.R.C. et des supporters

S'amuser et jouer comme un enfant

Reconnaissance liée à son investissement, et ses responsabilités de joueur

Avoir une formation technique et sportive: connaissance des règles, compréhension du jeu, apprentissage gestuel, développement physique en toute sécurité, formation progressive en fonction de son potentiel, de son âge et de ses qualités personnelles pour accéder à son meilleur niveau

Avoir le droit de s'exprimer librement

Engagement moral du club vis-à-vis de lui

SES DEVOIRS

Avoir pris connaissance et appliquer le règlement intérieur

Dire bonjour et au revoir

Adopter un comportement digne et courtois envers les partenaires, adversaires, arbitres, supporters, dirigeants

Respecter l'encadrement et les décisions des responsables arbitres et dirigeants.

Tenir ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux entraînements et matchs en prévenant obligatoirement son responsable d'une éventuelle absence

Etre loyal dans son comportement et ne pas confondre combat et violence, agressivité et agression, engagement et aveuglement

Respecter les règles de la FFR, que ce soit en termes de jeu ou d'éthique

Respecter les locaux (terrains, vestiaires, club-house, bus,...) et le matériel (maillots, ballons,...).

Laisser les locaux propres, participer au rangement du matériel

Ne pas quitter l'entraînement en cours de séance sans avoir prévenu son éducateur/entraîneur (seul habilité à en définir la fin) et sans avoir eu son autorisation.

CHARTRE DE L'EDUCATEUR

Il est le lien essentiel entre les joueurs et le club. Il a en charge la formation des joueurs et l'animation sportive du groupe dans le cadre du projet sportif global

SES DROITS

- Être respecté des joueurs, des parents, des dirigeants, des membres du J.R.C.
- Reconnaissance de son travail lié à son investissement, ses qualifications et ses responsabilités
- Appui et soutien avec l'aide de tous
- Club à l'écoute de ses besoins en formation et qualification et de ce qui peut favoriser son travail (matériel et équipement)
- Avoir pleine autorité sur le volet sportif, dans le respect du projet du club
- Engagement moral du club vis-à-vis de lui
- Avoir le droit de s'exprimer librement

SES DEVOIRS

- Avoir pris connaissance et appliquer le règlement intérieur
- Veiller à la sécurité des enfants et des joueurs
- Adhérer au projet sportif du club et s'engager à le mettre en œuvre
- Être irréprochable aux yeux de ses partenaires : assiduité, moralité, ponctualité...
- Etre responsable du groupe et de sa dynamique
- Créer les conditions de sérénité du groupe et d'épanouissement des joueurs
- Développer l'excellence dans la pratique du rugby ainsi que dans le comportement individuel et collectif
- Amener les joueurs à leur meilleur niveau individuel et collectif
- Participer au travail collectif du club
- Respecter les règles de la FFR, que ce soit en termes de jeu, d'éthique ou d'obligations fédérales en ce qui concerne sa formation et mises à niveau
- S'assurer que tout joueur sur le terrain est licencié dans sa catégorie et donc couvert par une assurance
- Communiquer un maximum avec les joueurs
- Être présent, dans la mesure du possible, aux réunions du club

CHARTRE DU PARENT

Le parent est responsable de son enfant. Il est le garant auprès de lui de l'application du règlement intérieur et de la charte.

SES DROITS

- Avoir de bonnes conditions : d'accueil, de valeurs morales et éducatives, de matériel adapté.
- Exiger la qualité et le suivi de la formation des enfants dans la sécurité
- Compétence et qualification de l'encadrement
- Contrôle des présences
- Respect de chacun
- Avoir le droit de s'exprimer librement
- Engagement moral du club vis-à-vis de lui

SES DEVOIRS

- Avoir pris connaissance et appliquer le règlement intérieur
- Payer la cotisation à la signature de la charte et de la demande de licence
- Adhérer au projet sportif du club et s'informer sur les règles fédérales (FFR)
- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité.
- Prévenir obligatoirement, en cas d'absence, le responsable d'équipe
- Etre garant de l'arrivée à l'heure aux entraînements et rencontres et s'assurer que le joueur est en tenue et sur le terrain à l'heure spécifiée et non arriver à cette heure-là, sauf cas exceptionnels.
- Se mettre en relation avec les éducateurs et les dirigeants en cas de problème
- Respecter, aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : tenue, attitude, propos...
- Respecter l'arbitre, les adversaires, l'environnement et l'entourage
- Être de bons spectateurs et supporters (ne pas intervenir auprès des enfants, éducateurs et arbitres, lors des entraînements et des matchs)
- Considérer l'Ecole de Rugby et ses règles comme un lieu de formation et d'éducation et comme un lieu de vie
- Considérer que la compétition n'est qu'un moyen de formation
- Accompagner obligatoirement leurs enfants à l'intérieur du stade et les mettre sous la responsabilité des éducateurs et venir les reprendre. En aucun cas, vos enfants ne doivent vous attendre sur le trottoir.
- Aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe